

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **104 (1968)**

Heft 33

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

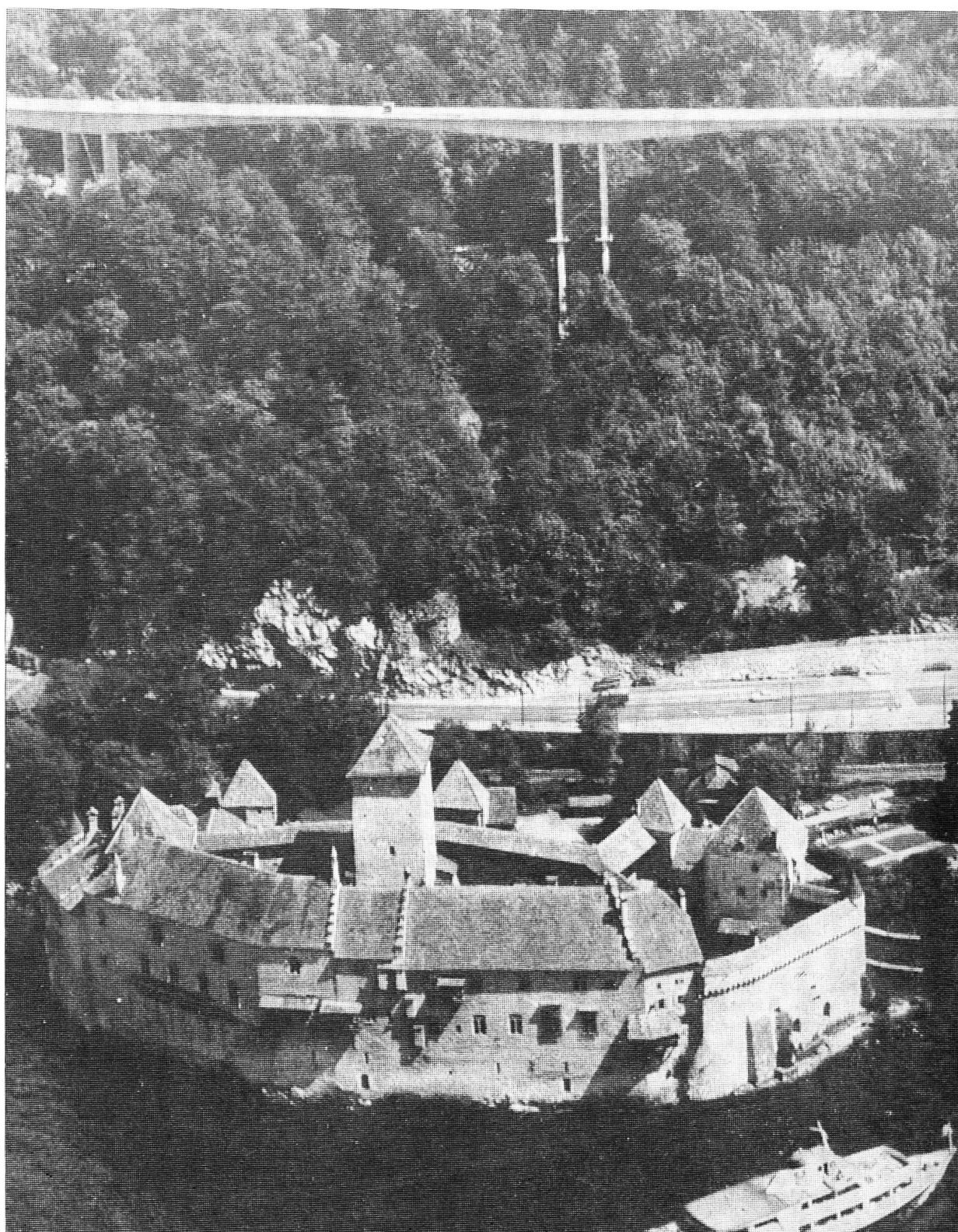
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



*Hier
et
demain
Chillon
et
l'autoroute*

(voir en page 581)

Photo C. Nobs, office du tourisme
le Montreux - cliché JdM)

Communiqués

VAUD

Rappel

Journée vaudoise de l'Association européenne des enseignants (AEDE).

Samedi 2 novembre 1968, à l'Aula et au Collège de l'Elysée, 6, rue de l'Elysée, 1000 Lausanne.

Pour le détail, veuillez vous référer au programme que vous avez reçu.

Est actuellement au concours, jusqu'au 30 octobre, le poste nouvellement créé par le Conseil d'Etat de

DÉLÉGUÉ A LA RÉFORME ET A LA PLANIFICATION SCOLAIRES

Conditions et titres exigés, voir « Feuille des avis officiels » du 15 octobre 1968, ainsi que l'annonce paraissant dans le présent numéro.

Rappel : Cours AVMG

30 octobre : basket-ball (tournoi)

Selon la formule désormais traditionnelle. Faites parvenir votre inscription dans les délais, vous aiderez l'organisateur. C'est aussi l'occasion de se rencontrer en des luttes amicales.

Lieu : salle de gymnastique du Belvédère, rendez-vous à 14 heures.

Inscriptions : Jacques Delessert, Verdeaux 17b, 1020 Renens. Tél. 34 61 66.

Délai : 26 octobre 1968.

AVMG — Cours de danse

Danse de salon et danse moderne

Ce cours à succès, celui qui nous maintient ou nous remet dans le vent, organisé sous les auspices de l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique et ouvert à **tous les membres du corps enseignant**, aura lieu traditionnellement, en novembre prochain, les mercredis après-midi de 14 h. 30 à 16 heures, dans les salons de M. de Roy, Caroline, à Lausanne.

Comme l'an passé, aux cours de danse du professeur en titre, seront adjoints des **danse folkloriques**, présentées par un maître de gymnastique de l'AVMG, de 16 à 16 h. 30.

Dates exactes : 30 octobre - 6 novembre - 20 novembre - 27 novembre et 4 décembre.

Coût du cours : Fr. 35.—.

Inscriptions à Paquier J.-P., Villardiez 18, 1009 Pully. (Tél. 28 49 78.)

AVMG

Cours de hockey sur glace

Patinoire du Vélodrome à Lausanne, dimanche 3 novembre, de 9 h. à 11 heures

Les deux tiers de la patinoire ayant été obligeamment mis à notre disposition, vous serez nombreux à venir vous mesurer à la crosse...

Remboursement des frais de voyage aux membres AVMG. Renseignements et inscription auprès de G. Rochat, « La Colchide », Bex. Tél. (025) 5 12 04.

Pour l'AVMG, le chef technique d'hiver :

D. Jan.

JURA BERNOIS

Delémont - Succès universitaire

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Georges Rais, instituteur de Delémont et maître d'application à l'Ecole normale, vient d'obtenir le diplôme de capacité pour l'enseignement spécialisé de l'Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg, soit le diplôme conférant le droit à l'enseignement en classes auxiliaires.

Ce succès est d'autant plus remarquable que M. Rais l'a obtenu en menant trois années d'études conjointement à son enseignement à Delémont.

Félicitations.

Divers

Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande

Conférence de presse

La SLESR a eu l'excellente idée de choisir Romainmôtier pour sa conférence de presse du 8 octobre prochain.

Si le temps exécrable — quelle surprise ! — n'a pas permis aux participants d'admirer la merveilleuse parure automnale du vallon du Nozon, il n'a rendu que plus chaud l'accueil de la Maison du Prieur (appelée à tort le château) choisie comme lieu de la rencontre.

C'est dans une des salles fort bien restaurées par les actuels propriétaires que M. Junod, secrétaire général de la société, accueillit ses hôtes. Conduit par M. Weideli, rédacteur au « Journal de Genève », un débat animé, mais toujours courtois, permit à chacun, libraire, éditeur ou journaliste, de confronter les points de vue et d'essayer d'harmoniser les impératifs professionnels : l'information continue aussi complète que possible, le service de presse, la nécessité de connaître un ouvrage avant sa parution, la différence entre le lancement et la critique d'un livre, la question des « bonnes feuilles », comme celle des éditions de prix ou de la publicité, y furent entre autres discutées.

M. Matile, président, mit fin à la partie « travail » en remerciant ses invités et les convia à la partie « plaisir » autour d'un buffet des plus sympathiques où chacun, selon ses affinités, put poursuivre la discussion. Nous eûmes le grand plaisir d'y fêter notre collègue Claude-Henry Forney qui dédicacé son remarquable ouvrage qui vient de sortir : « L'Information par la Presse » gracieusement offert par l'éditeur, la maison SPES, de Lausanne.

De telles rencontres ne peuvent être que bénéfiques à l'expansion de la culture dans notre terre romande. Que la SLESR en soit remerciée.

« Ecoles associées de l'UNESCO »

Le 5 octobre s'est tenue à Lausanne, sous la présidence de M. Charles Hummel, secrétaire général de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, la rencontre annuelle des « écoles associées de l'UNESCO ». Elle réunissait des éducateurs de toutes les régions de notre pays qui, pratiquant de nouvelles méthodes d'enseignement, initient leurs élèves aux grands problèmes actuels et les éduquent dans un esprit de compréhension internationale.

La discussion portait sur des questions de principe, sur les programmes réalisés au cours des années écoulées, ainsi que sur les mesures à prendre pour mieux faire connaître en Suisse le système des « écoles associées ».

A la fin de la séance de travail, les participants ont eu l'occasion de visiter une exposition remarquable sur l'Inde organisée par une classe lausannoise à la suite d'une étude effectuée dans le cadre du programme des « écoles associées ».

L'école polyvalente:

amorce d'une révolution dans l'enseignement anglais?

Depuis un an ou deux en Grande-Bretagne, l'enseignement, et singulièrement l'enseignement secondaire, est au premier rang des préoccupations et les réactions sont parfois vives : on agite des banderoles, on frappe avec force aux portes des ministères, des voix courroucées s'élèvent... et voilà que les manifestants ne sont pas des adolescents aux cheveux longs mais des parents dont l'aspect physique est on ne peut plus traditionnel. En un mot, l'âge mûr s'en prend à l'autorité et situe le débat dans un contexte résoluement social. Car ces parents, du moins une partie d'entre eux, ont des idées très arrêtées sur la manière dont leurs enfants devraient être élevés.

En qualité de Canadien et donc d'étranger j'ai assisté, fasciné, à ce grand débat sur « l'éducation polyvalente ». L'affaire est complexe, et on l'a compliquée à souhait par le recours à une terminologie technique et philosophique que je m'efforcerai, pour ma part, d'éviter.

Réforme et mutation sociale

Mais qu'est-ce que « l'éducation polyvalente » ? C'est l'adaptation, l'amalgame des méthodes pédagogiques qui, prises isolément, ont déjà fait leurs preuves. En soi la formule ne constitue peut-être pas une innovation révolutionnaire : mais il n'est pas exclu qu'une telle réforme transforme de fond en comble la société anglaise, en donnant le jour à une nouvelle génération d'adolescents mieux adaptés à notre époque de technique et d'industrialisation. Les adversaires de la réforme en doutent, affirmant qu'au contraire elle ne produira que des esprits bornés.

De quoi s'agit-il en somme ? D'un effort organisé pour donner aux jeunes la liberté de leurs choix intellectuels, la possibilité de frayer, de rivaliser avec leurs contemporains les plus brillants, de vivre cette expérience enrichissante qui consiste à se développer, à s'épanouir au sein d'une collectivité scolaire aussi multiple, aussi variée que le monde adulte qui les attend. Et ceci aussi longtemps que possible, de l'âge de onze ans jusqu'à la quinzième et, même, la seizième année.

Ce mouvement ou la situation qui lui a donné naissance, remonte en Grande-Bretagne à la fin des années quarante. C'est à cette époque que fut constitué en Angleterre le fameux **eleven plus** (en France, on dirait l'examen de passage en sixième) qui déterminait dans une grande mesure le type d'éducation que chaque enfant recevrait au-delà de sa onzième année. D'abord accueillie avec faveur, cette mesure ne tarda pas à soulever des critiques les plus acerbes : on reprochait au nouveau système de trancher, sur des preuves insuffisantes, du destin d'enfants dont la formation mentale était loin d'être achevée, et de condamner certains non seulement sur le plan scolaire mais aussi sur le plan social. Car, disait-on, en orientant ainsi les enfants, les uns vers l'enseignement classique, les autres vers l'enseignement technique, vous créez inévitablement parmi eux des catégories, des classes.

Quelle solution apporter à ce problème ? C'est alors qu'on proposa la formule des « écoles polyvalentes ».

Au début de 1968, près des deux-tiers des 104 services dont relève l'enseignement en Angleterre et au Pays de Galles (l'enseignement étant décentralisé au niveau du comté) avaient mis en vigueur ce système d'éducation ou en avaient adopté le principe. Non sans heurts, car on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, et nombreux étaient

les opposants qui pour les écoles polyvalentes menaçaient de discréditer et d'anéantir des institutions aussi anciennes que vénérables, des méthodes depuis toujours à l'honneur.

Mais, faisaient remarquer les novateurs, il y a longtemps que le principe existe, sans choquer personne, dans l'enseignement primaire où jusqu'à onze ans il n'est fait aucune distinction, institué aucune barrière entre le classique et le technique. Les écoles primaires sont un microcosme de la société environnante. Qu'il en soit donc de même pour les établissements secondaires !

Une réaction en chaîne

Les véritables difficultés surgirent lorsque les « grammar schools » furent mises en cause. Ce type d'établissement secondaire est le pendant démocratique des fameuses « Public Schools » (Eton et Harrow, par exemple) qui n'ont de public que le nom, ayant été réservées d'abord aux enfants de l'aristocratie, puis, plus tard, à ceux de la bourgeoisie. Les « grammar schools », dépassées à leur tour par les événements, ont constitué la réaction des classes moyennes contre les classes dirigeantes. Sans doute serait-ce trop simplifier les choses que de dire : les écoles polyvalentes représentent une réaction des classes inférieures contre les classes moyennes, mais il y a un peu de cela.

L'introduction des méthodes polyvalentes dans l'édifice scolaire anglais ne s'est pas traduite par une floraison de nouveaux bâtiments mais, plutôt, par l'association et le regroupement de ceux qui existaient déjà, et que relient souvent désormais des cars spéciaux qui transportent les enfants des uns aux autres, ou encore les amènent de centres parfois assez lointains. D'importants « groupes scolaires » ont pu être ainsi constitués, où s'associent largement différents enseignements et qui mettent en commun toutes leurs facultés techniques. Les vénérables salles des « grammar schools » ont retenti d'étranges façons de s'exprimer, et la bataille tant pédagogique qu'administrative s'engagea, d'abord dans les réunions de professeurs, puis, dépassant l'école, elle déborda dans la rue. Des parents surexcités s'attroupèrent — c'est une métaphore — des deux côtés de la barricade. La contestation se poursuivit et se poursuit encore à l'heure qu'il est, aussi publiquement qu'il est possible.

Le professeur Robin Pedley, l'un des pionniers et des apôtres de l'école polyvalente, lui a consacré sous le titre de *The Comprehensive School* un livre de poche dans la collection « Penguin » ; il se lit avec agrément. Son auteur semble incliner à croire que l'évolution de l'enseignement, tant en Amérique du Nord qu'en URSS, n'a pas été sans influencer la pensée anglaise. Les « High Schools » des Etats-Unis et du Canada, écrit-il, font une large place aux choix individuels des élèves. « Celui qui, dans une matière donnée, fait des progrès rapides peut passer, pour ladite matière, dans une classe plus avancée et même sauter une classe, tout en poursuivant l'étude des autres disciplines à son niveau habituel... La faculté de progresser dans l'inégalité s'applique, conclut-il, non seulement à l'ensemble de la société, mais à l'éducation de chaque individu. »

En URSS, où la philosophie sociale souligne l'importance de l'égalité, « les élèves lents sont aidés par ceux qui ont l'esprit vif : ils travaillent par paires ou par petits groupes. On compte sur chaque élève pour faire porter son effort, moins sur les matières où il est brillant que sur celles où il est faible. »

Une synthèse de deux mondes

Comparant ces deux conceptions contrastantes, M. Pedley se demande si la vieille Angleterre ne parviendra pas à concilier les objectifs des deux géants.

Il est encore trop tôt pour le savoir, mais, puisque je fais des emprunts à M. Pedley, je voudrais citer cette liste qu'il donne des matières qui s'offrent aux élèves d'une école polyvalente urbaine. Elle fournit selon lui aux jeunes, quelles que soient leurs dispositions, la possibilité de choisir une douzaine de matières fort utiles, qu'ils s'orientent ensuite vers une activité rémunérée ou vers la poursuite de leurs études à l'université. Voici cette liste :

« Anglais ; langues vivantes (français, allemand, russe, espagnol) ; études classiques (grec, latin, histoire de l'Antiquité) ; géographie ; histoire ; sciences économiques ; mathématiques pures et mathématiques appliquées ; sciences (botanique, zoologie, chimie, physique) ; art, architecture ; enseignement ménager (cuisine, hygiène, etc.) ; cours préparatoires au métier d'infirmier ou d'infirmière ; enseignement commercial (comptabilité, sténodactylographie, géographie et économie commerciales) ; mécanique et génie civil ; dessin industriel ; construction, charpente, travail des métaux ; et, enfin, musique. »

Je manquerais de probité si je ne reconnaissais pas que la médaille « polyvalente » a aussi son revers et que les arguments des opposants ne sont pas dénués de valeur. L'idée, disent-ils, est fort belle en théorie, mais en pratique elle ne vaut pas cher. La nouvelle devanture en impose : derrière

ce sont les mêmes marchandises ; seul le nom a changé. Un adversaire à qui j'ai fait lire le brouillon de cet article m'a dit que l'enseignement polyvalent profite sans nul doute aux enfants un peu au-dessous de la moyenne pour peu qu'ils y mettent de la bonne volonté, mais que les sujets brillants, ceux qui pourraient devancer le peloton à tire-d'ailes, risquent de se voir rogner ces mêmes ailes et ne jamais s'en remettre. Selon lui, le système polyvalent risque fort d'étouffer à la fois et les meilleurs élèves, et les meilleurs enseignants.

Une expérience à suivre

Pour revenir à mon propre point de vue : je vois dans cet enseignement une vaste expérience sociale à ses débuts, à un moment où il est encore trop tôt pour en évaluer les résultats. Mais il apparaît déjà que l'affaire est du plus haut intérêt pour d'autres sociétés. Pour l'Angleterre, la réponse n'est évidemment ni complète ni définitive : ce pays s'enorgueillit toujours de la diversité de ces méthodes ; il pratique l'art du possible, et accepte volontiers les compromis. Il fait des plans, mais qui n'ont rien de monolithique.

Pour ma part, en tant qu'observateur de l'extérieur, mais qui compte plus de quarante ans de contacts suivis avec la Grande-Bretagne, j'avoue que je suis séduit par ces écoles polyvalentes et par l'esprit de curiosité et d'entreprise qui anime leurs jeunes élèves : ils augurent bien de l'Angleterre de demain.

Brian Meredith

(« Informations UNESCO »).

D'un feu qui s'éteint

L'éditorial « Pédagogie » du numéro 29 nous a valu plusieurs lettres appuyant en termes très nets notre invite à doter le Centre universitaire de Dornoy d'une institution pédagogique beaucoup plus importante que le prévoit le plan actuel. Nous en donnons pour exemple ces lignes d'une professeure d'école de commerce, lectrice occasionnelle de l'« Educateur ». Elles sont caractéristiques, en effet, du sentiment qui se glisse toujours plus dans nos rangs, que ce n'est pas tellement des réformes de structures, si nécessaires soient-elles, qu'il faut attendre l'esprit nouveau. Ce souffle capable d'entretenir tout au long de la scolarité la flamme tôt éteinte dans les yeux des enfants, seule une rénovation profonde de la manière d'enseigner saura le susciter. Et cela — il fait bon l'entendre par d'autres — à tous les degrés de l'échelle enseignante.

Monsieur le rédacteur,

Votre éditorial « Pédagogie » a attiré mon attention. Il mériterait d'être largement diffusé, afin que ses idées maitresses puissent pénétrer les plus petits cercles d'enseignants. En effet, à propos d'un fait qui intéresse au premier chef un Vaudois, puisqu'il s'agit de prévisions universitaires et de projets pour Dornoy, vous soulevez l'un des problèmes majeurs de notre école. Plus que de réformes de programmes

et de structures, il faut penser à atteindre l'enseignant dans sa trop tranquille routine. Cette routine est une véritable sclérose. Elle me paraît être catastrophique. Il me semble que la pédagogie des tout petits a réussi un renouvellement merveilleux. J'ai vu travailler des « petits bouts d'hommes et de femmes » devant un matériel et des problèmes ouvrant l'horizon bien large sur les mathématiques les plus modernes. Pourquoi des « éveillés » de six ans s'éteignent-ils durant leur scolarité obligatoire au point qu'il faut, au niveau du secondaire supérieur, des prodiges de patience et d'invention pour réveiller notre adolescent enfermé dans des schémas scolaires ?

Je pense qu'on n'aura jamais fini de poser le problème. Et là où je bute, c'est à me demander si l'enseignement est un métier ou une vocation ; si, dans ce domaine, il ne faut pas absolument les deux ! Rien ne peut remplacer la présence, cette qualité si rare, ce don de présence de l'enseignant qui permet à l'élève de devenir lui-même une présence, une personne. N'est-ce pas alors, alors seulement que l'enseignement est un travail d'équipe entre le maître et les élèves ? Cette forme que recherchent tant les élèves, les étudiants actuels, sentant confusément qu'on les en a privés durant tant d'années ? Cela me paraît une meilleure barrière aux slogans dont ils sont inconsciemment les jouets...

A.-C. H.

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique

prenez **KAFA** poudre ou comprimés
soulage rapidement

Procès de « Mon Premier Livre »

La découverte des « Nouvelles Lectures Françaises » NLF, Castanet et Naudon, dans l'édition Fernand Nathan, m'incite à reconsidérer « Mon Premier Livre » sous ses différents aspects, en confrontation avec ce modèle du genre. Les deux ouvrages qui ont le même objet, c'est-à-dire l'apprentissage de la lecture chez les petits, s'inspirent de conceptions tout à fait différentes.

Que représente au fond un livre de lecture en première année ? Psychologiquement, c'est l'unique bien mis en possession des petits. Reçu avec enthousiasme, il jouit auprès des élèves d'un prestige exceptionnel et ce serait dommage de décevoir l'attente du lecteur. Pratiquement, il préside à l'apprentissage des lettres, des syllabes, des mots et des phrases. Or, l'acquisition du graphisme est souvent ardue. Elle exige une discipline rigoureuse et l'institutrice en varie les phases selon la méthode intuitive. Ainsi, le livre n'a pas besoin de multiplier les ressources de l'application, pourvu qu'il ménage une progression dans la présentation des difficultés et utilise les moyens mnémotechniques offerts par l'imprimerie. Ensuite, il prétend éveiller chez l'enfant un sens littéraire, un goût de la lecture courante, une curiosité des textes. Il y parvient sans peine en s'ouvrant sur le merveilleux, en multipliant les contes, les histoires d'animaux et de fleurs qui constituent le monde de l'enfance.

Je ne m'attarderai pas sur la partie technique, laissant ce domaine délicat à des collègues plus compétentes. A vrai dire, le Cours préparatoire NLF présente des textes basés sur les sons difficiles. Mais il suppose déjà une bonne connaissance des lettres et des syllabes. Je n'ai pas trouvé le livre idéal encore (peut-être, est-il à faire ?). De toutes façons, on peut déplorer dans « Mon Premier Livre » l'absence de couleurs pour distinguer les consonnes des voyelles, d'une impression spéciale désignant les lettres muettes, et on peut regretter l'abandon de sa forme syllabée à côté du mot global. D'autre part, vouloir à tout prix créer des textes sur des séries de mots qui n'ont en commun que le son nouvellement appris, c'est courir le risque de soumettre à l'élève des exercices de lecture peu intéressants. (Des phrases détachées sembleraient suffisantes, en référence à des contes, des fables ou des histoires connues pour créer un climat affectif favorable et disposer à l'attention.)

La partie littéraire de « Mon Premier Livre », dont les textes pouvaient se choisir sans préoccupation matérielle et technique, et dont le seul but devait être le plaisir de la lecture, reste bien au-delà de ses possibilités. Les images accompagnent tristement des histoires qui n'ont souvent aucun intérêt pour les enfants.

Castanet et Naudon proposent au contraire une suite de trois livres qui font passer l'élève des contes amusants, drôles, imprévus (écrit en gros caractères et disposés en chapitres numérotés) aux fables qui déjà ménagent les nuances du sentiment (écrites en caractères plus fins et disposés également en chapitres numérotés). Tous les textes sont complétés par un questionnaire de compréhension de sens. Il y a aussi la définition des mots jugés difficiles et des exercices variés d'élocution. Les images, quand elles sont drôles, appellent le rire. D'autres fois, elles séduisent tout simplement par leur grâce et leur fraîcheur. Ce sont des livres qui cultivent vraiment l'esprit et le cœur, ils nourrissent l'imagination. Les buts que s'étaient assignés les auteurs lors de leur réalisation se trouvent précisés dans un avant-propos reproduit ici :

Ce livre est destiné aux enfants de 7 à 8 ans. (Cours élémentaire, 1^{re} année.) Il les exerce à la lecture courante et in-

telligente. Il fait suite soit à l'étude du syllabaire soit à notre premier livre de lecture (fin de cours préparatoire). Simple et vivant, il ne comprend que des histoires de bêtes et des contes amusants. Il fera la joie des petits enfants.

L'illustration de chaque récit constitue une sorte de film animé, et ainsi, le livre est un véritable album de contes et d'images.

Nous avons prévu des exercices variés et progressifs de lecture et de français.

— Je lis et j'écris (revision des éléments de la lecture).

— Je raconte et je parle (élocution).

— Je récite par écrit (mémoire, orthographe, étude d'une phrase vivante).

— Je dessine.

— Etude simple de vocabulaire.

— Dictée préparée, — avec un petit exercice de conjugaison.

— Je complète les phrases suivantes.

— Petite rédaction.

Quant au second livre, il se présente de la manière suivante :

Destiné au cours élémentaire de 2^e année, il convient à toutes les classes de cours élémentaire (7 à 9 ans).

Nous n'avons choisi que de belles lectures vivantes : contes amusants ou émouvants, histoires de bêtes, etc.

Nous avons voulu faire goûter la joie de lire, et de lire des récits complets. Des exercices de français, nombreux et variés, utilisent le texte lu :

— Racontons (élocution et jeu dramatique).

— Dessinons.

— Récitons par écrit une phrase apprise par cœur.

— Construisons des phrases.

— Vocabulaire.

— Dictée préparée.

— Rédaction.

Les illustrations de chaque lecture constituent un véritable film artistique et en couleurs.

« Mon Premier Livre » est désuet. En choisissant un ou deux ouvrages de Castanet et Naudon on éviterait les frais d'une parution nouvelle et on serait en possession de véritables valeurs. Les « Nouvelles Lectures françaises » sont d'ailleurs adoptées généralement dans les classes de France.

Il serait dommage de terminer la présentation d'un livre sans citer un de ses textes pris parmi beaucoup d'autres aussi riches et poétiques.

CHANSON DES BOIS

Il est au fond des bois

Une fille si douce

Que le sol sous ses pas

Se recouvre de mousse.

— Est-ce toi, est-ce moi,

Qui donc la trouvera ?

Il est au fond des bois

Une si douce fille

Qu'au velours de sa voix

Mûrissent les myrtilles.

— Est-ce toi, est-ce moi,

Qui donc l'arrêtera ?

Elle rit, fille-enfant,

Si fine et si légère

Que près d'elle les faons

Ont sabots de lumière.

— Est-ce toi, est-ce moi,

*Qui donc la retiendra ?
Elle est au fond des bois
Si gracieuse des hanches
Qu'on la confond parfois
Avec l'ombre des branches.
— Est-ce toi, est-ce moi,
Qui de nous l'aimeras ?*

Maurice Carème

Comprenons la lecture.

Les mots. 1. Velours de sa voix : sa voix est douce comme du velours. — 2. Myrtilles : ou aïrelles, petites baies d'un rouge foncé, acides et rafraîchissantes. — 3. Les faons : les petits de la biche. — 4. Gracieuse : fine, légère, gracieuse.

Lisons bien. C'est tout à la fois un conte et une chanson. Cette douce fille, aux pas légers, à la voix douce, au rire gai, à la marche gracieuse, c'est vraiment la fée des bois. Lisez et récitez ces vers d'un ton doux et caressant, comme si tout à coup, vous voyiez apparaître cette fée merveilleuse.

On peut ici prolonger les commentaires du livre par une brève étude de texte.

— Quelle qualité reconnaît-on à la fée des bois ? (— la douceur).

— Quels sont les mots qui la traduisent tout au long du poème ? (— douce — mousse — douce — fille — velours — faons).

Remarquer la répétition des s dans les vers : « ... si douce que le sol sous ses pas se recouvre de mousse ». Le poète a choisi, pour donner l'impression de douceur, des mots aux sons feutrés.

— Quel est le caractère de la fée des bois d'après son comportement ? (— Gai, elle rit. Fugitif, il faut la chercher, la trouver, puis l'arrêter et enfin la retenir.)

— Quelle image se fait-on de la fée des bois, d'après son portrait rapidement esquissé ? (— Elle est fine, légère, gracieuse.) L'imprécision subsiste ; la couleur des yeux, des cheveux, la forme de la bouche se décideront selon les goûts du lecteur laissé à son imagination.

— Quel sentiment éprouve-t-on pour la fée des bois ? (— Un sentiment de tendresse. « Qui de nous l'aimera ? »).

Danielle Berger

Devoirs à domicile

Les deux témoignages cités dans l'«Educateur» N° 29 laissent pantois... Quelle autorité aura le courage et la lucidité d'interdire les devoirs à domicile, cette tare de l'école traditionnelle ? Vous êtes surpris ? Savez-vous qu'en France c'est chose faite depuis plus de deux ans pour tous les élèves jusqu'à la fin du CM2 (5^e année d'école) ? Il est vrai que, « chez nous »...

A quoi servent les devoirs à domicile ?

1. A apprendre ou à répéter des notions déjà connues...

Mais il faut alors que l'enseignement soit bien peu efficace si nous devons compter sur le temps libre de l'enfant pour lui assurer un minimum de connaissances !

2. A remplir des exigences qui incombent à l'école :

— Vous étudiez ceci, chez vous (parce que nous n'avons pas le temps de le faire en classe)...

Même remarque. A la différence que l'on ne travaille pas rationnellement lorsque le programme ne peut être intégralement étudié en classe à moins que ce programme réclame plus d'heures d'étude que celles inscrites à l'horaire, ce qui semble peu vraisemblable.

3. A permettre aux parents d'aider leurs enfants, de les suivre et de s'intéresser à leur travail, à ce qu'ils apprennent...

Raison souvent avancée, mais si peu convaincante ! Les parents qui s'intéressent à l'activité scolaire de leurs enfants, ceux qui, quotidiennement, les aident dans ce travail, ne préféreraient-ils pas passer ces heures forcées à une autre activité plus enrichissante et plus conforme aux intérêts des enfants ?

Quel journal, quel bureau d'enquêtes (quelle section pédagogique...) s'informerait-elle un jour au sujet des devoirs à domicile en posant publiquement la question : Etes-vous pour la suppression des devoirs étant entendu que l'école prendra entièrement à charge la préparation scolaire de votre enfant ?

On ne peut douter qu'une écrasante majorité viendrait réclamer l'abolition de ce système que rien ne justifie. Quel salarié, quel ouvrier rentre-t-il chez lui chaque jour avec une ration de travail supplémentaire à effectuer pour le lendemain ? Qui se laisserait faire ? Quand les enfants se révolteraient-ils, se mettraient-ils à contester en formation serrée avec pancartes et banderoles ? Ah ! comme la pédagogie changera de couleur ce jour-là...

Nous sommes donc pris dans un système bien imparfait. C'est de l'intérieur que l'on peut essayer d'agir pour l'améliorer et le transformer.

Nous avons choisi de donner aux devoirs à domicile une forme nouvelle directement inspirée de l'organisation du travail telle que Freinet la définit dans la BEM n° 15* « Les plans de travail ».

Disons succinctement que l'organisation du travail doit permettre à l'enfant :

— de développer le sens de la responsabilité dans son travail ;

— d'acquérir une autonomie dans son activité ;

— de travailler en groupe ;

Ces trois options peuvent être satisfaites dans les devoirs à domicile sous la forme suivante :

Chaque enfant reçoit, le lundi matin une feuille photocopiée qui lui donne les consignes de travail pour la semaine¹. La grille lui permet d'ombrer, jour après jour, les cases qui correspondent aux travaux effectués. Il est habitué à faire ainsi puisqu'on procède de même en classe avec les plans de travail.

Le travail à domicile est prévu pour être terminé en quatre jours. Le jeudi soir, les enfants remettent leurs travaux à leurs parents. Ces derniers savent que leur rôle consiste à :

— superviser le travail en s'assurant qu'il a été fait (juste ou faux) et qu'il est soigné, ou ;

— corriger ces devoirs afin que l'enfant soit sûr d'arriver en classe le samedi avec des travaux sans erreurs.

De plus, enfants et parents ont été soigneusement avertis que :

— j'assure quotidiennement le contrôle de ces devoirs si l'enfant ou ses parents le désirent ;

— les devoirs programmés doivent être terminés le jeudi soir et répétés (ou corrigés) le vendredi ;

— les devoirs ne doivent pas être faits en une fois... que ce soit le premier ou le dernier jour.

Dans notre classe, ce système recueille l'approbation unanime des parents qui apprécient d'être déchargés du contrôle quotidien des devoirs. C'est ce qui ressort des réponses à un questionnaire que je leur ai soumis au mois de juin dernier.

Il est évident que le système nécessite plusieurs semaines avant de fonctionner à satisfaction. Un enfant ne respecte-t-il pas les consignes de travail... il n'aura plus de « devoirs

* Bibliothèque de l'Ecole Moderne, Cannes, Place Bergia.

¹ Voir modèle ci-après.

programmés » la semaine suivante et devra, jour après jour, apporter ses affaires et se soumettre aux consignes du maître... Peut-on craindre qu'un enfant ne remette systématiquement au dernier jour ce qui lui coûte le plus d'efforts (et donc ce qui gagnerait à être répété le plus souvent possible) ? « Chacun aime choisir son travail, même si ce choix n'est pas avantageux », c'est l'invariant n° 7 du livre de Freinet². Si on laisse à l'enfant le soin d'ordonner son travail, la contrainte de l'exercice — qui reste imposé et décidé par le « maître » — est atténuée par le fait que l'enfant va à l'exercice au lieu de le subir. Combien préférons-nous décider nous-mêmes de l'instant où nous entreprendrons une tâche pénible !

² C. Freinet, Les invariants pédagogiques, BEM n° 25.

Exemple de « consigne » hebdomadaire :

Devoirs programmés du 9 au 14 septembre 1968

Corrections Des devoirs de la semaine précédente

Lecture A préparer selon la liste habituelle des lecteurs

Poèmes Deux à choix

Poèmes

Vocabulaire Vocabulaire d'usage, selon la feuille annexée

Voc.

Calcul Page 51, le numéro 250 (divisions avec preuve par 9)

n° 250

Problèmes Page 61, nos 319 et 321

Français Page 63, nos 125 et 126

Parents

Chaque enfant ne dispose pas encore d'un sac de toile dans lequel il pourra mettre ses pantoufles de gymnastique. Prière de voir la chose.

Rappel : Veuillez laisser les enfants se débrouiller seuls avec leurs problèmes puisqu'on les explique en classe. La semaine passée, cinq feuilles de devoirs n'étaient pas signées !

	jeudi		vendredi
		Devoirs reçus (Signature)	

Peur-être un enfant, pas encore assez sécurisé, souhaite-t-il une aide quotidienne ? Il m'apportera son cahier chaque matin et je l'aide à planifier son travail en fonction de son emploi du temps.

Naturellement, les livres sont emmenés et gardés à la maison. Dans notre classe, nous n'en avons de toute façon pas l'emploi puisque nous travaillons avec nos bandes enseignantes, nos cahiers autocorrectifs et nos fiches. Mais on sait l'énorme réserve de bouquins qui encombrant nos armoires... Il sera facile de trouver au moins un manuel de calcul et un manuel de français défraîchis pour chaque enfant.

... en attendant que les devoirs soient officiellement supprimés !

M. R.

			C.
			L.
1 ^{er}	2 ^e	R.	R.
1x	2x	3x	4x
1/4	1/4	1/4	1/4
Problèmes		319	321
Français		125	126

Au dossier de la formation des maîtres

Les conférences régionales du corps enseignant thurgovien ont exprimé leur opinion quant à la formation des instituteurs. Elles ont approuvé, par 655 voix contre 20, une prolongation de la durée de la formation à l'Ecole normale (5 ans au lieu de 4 ans); elles ont approuvé également, par 549 voix contre 81, l'intégration de l'école de recrues à la durée de la formation. 346 enseignants se sont prononcés pour une élection des maîtres dès l'obtention de leur brevet, tandis que 244 pensaient que les maîtres ne devaient être nommés qu'après deux ans de pratique. 247 maîtres ont émis l'opinion que la formation professionnelle à l'Ecole normale était suffisante; en revanche, 348 voix se sont exprimées en faveur d'un perfectionnement obligatoire. 498 enseignants ont opté pour la conservation de

l'Ecole normale comme école professionnelle en soi; 81 de leurs collègues pensaient, au contraire, qu'il serait bon que l'Ecole normale devienne une école de maturité. Comme l'Ecole normale de Kreuzlingen compte actuellement plus de 300 élèves, 343 voix se sont prononcées en faveur de la construction d'une école affiliée, alors que 223 entrevoyaient la solution d'un rattachement à l'école cantonale.

Les opinions sont aussi partagées en ce qui concerne la structure de la formation à l'Ecole normale (séparation en un degré inférieur de 3 ans et demi pour la formation générale et en un degré supérieur de 1 an et demi pour la formation professionnelle proprement dite). 321 voix se sont prononcées pour la formation en un seul degré et 289 voix pour la formation en deux degrés.

Chronique de la radio et de la télévision scolaires

Des fiches pédagogiques pour la radio scolaire

« Remises gratuitement à tous les instituteurs et institutrices des classes de 10 à 15 ans » les fiches pédagogiques remplacent les « Feuilles de documentation » qui, pendant trente-cinq ans, illustrèrent les émissions radioscolaires.

Feu les feuillets eurent leur temps de gloire. De nombreuses années, ils furent des modèles du genre. Et puis, aujourd'hui, on leur trouve des défauts qui proviennent moins de leur longévité que d'une évolution dans la pédagogie.

Les fiches qui leur succèdent répondent à quelques impératifs qui nous paraissent essentiels :

- Une fiche par émission : classement possible.
- Format normalisé : les fiches prennent aisément place dans les fichiers.
- Le principe d'un document à la fois pour le maître et pour l'élève est aberrant. Nous nous adressons donc au maître ; d'où plus de texte, moins d'illustrations. (Une documentation iconographique pour les élèves n'est écartée en ce moment que pour des raisons financières : il serait regrettable de revenir au système antidémocratique de l'abonnement !)
- Les auteurs des émissions sont priés de se plier à une certaine ordonnance reprise des fiches de TV scolaire :
 1. Intentions pédagogiques
 2. Contenu de l'émission
 3. Suggestion pour la préparation de l'émission
 4. Suggestion pour l'exploitation de l'émission

5. Bibliographie.

- Distribution gratuite à tous les enseignants concernés. Seul le coût d'une telle opération pourrait faire renoncer à une solution qui me paraît la seule valable. Aussi faut-il souhaiter une participation des Départements d'instruction publique à des frais que seule la radio supportait jusqu'ici.
- Simplification des fiches critiques : un seul envoi par série !

Enfin, parmi d'autres avantages, celui d'un groupement des fiches pour la radio scolaire et la télévision scolaire semble si évident qu'on se demande pourquoi il n'a pas été effectué plus tôt... Peut-être faut-il rappeler la rivalité qui existe entre ces deux moyens de communication, et se dire qu'une coordination entre la radio et la TV scolaire sera — le plus vite possible, souhaitons-le ! — un havre de paix au milieu d'antagonismes...

La troisième série, qui concernera les émissions de janvier et février, sera donc le début d'une coopération entre deux moyens mis au service de l'enseignement. Cette heureuse simplification sera certainement appréciée par les maîtres plus sensibles à l'aspect complémentaire que concurrentiel de la radio et du petit écran.

Nous avons maintenant de nombreux mois devant nous pour améliorer un peu la formule, au gré des idées nouvelles, et surtout à la suite de toutes les remarques que voudront bien faire ceux qui, dans les classes de toute la Suisse romande, prendront le temps de les utiliser.

Robert Rudin

Chiffonnier, en vaut-il la peine ?

...nous a demandé un passant, alors que nous entassions allègrement sacs et paquets soigneusement ficelés.

Je n'ai pas bien su que répondre. Cela dépend du but que l'on poursuit. Forcément qu'au vu des trois ou quatre centimes offerts au kilo par le marchand, notre opération n'apparaît pas comme très rentable. Parce qu'il en faut des « canards » pour faire le quintal...

— Un beau paquet de mensonges ! s'est écrié quelqu'un qui aime à railler la presse et les journalistes.

Ce n'est certes pas le choix qui manque. Des arrêtés fédéraux sur mauvais papier aux revues de grand luxe, des doubles de factures aux journaux de mode, de la feuille locale à « Nous deux », toute la gamme est représentée ; sans oublier les amoncellements de réclames, la pile de vieux almanachs (soigneusement retirée !...) les plans d'un beau chalet et les botins de téléphone ! Tout cela est très instructif...

Comme aussi d'observer la réaction de nos fournisseurs, en général fort sympathiques, quoiqu'on perçoive parfois une nuance de dédain dans le regard... Vite oubliée, grâce à l'amabilité de cette grand-maman qui apparaît à sa fenêtre :

— Les chiffons, ça vous intéresse aussi ?

Pour sûr que ce gros sac, trimbalé aussitôt dans les corridors, va faire notre bonheur. Ça, c'est la fortune : les « pattes » se vendent mieux que la paperasse. Et d'entasser nos trouvailles sur les remorques qui gémissent sous la charge, en écartant piteusement leurs roues.

En vaut-il la peine ?

Tout l'après-midi, on a joyeusement « dragué » le village, grimant quatre à quatre les escaliers raides des greniers, fonçant dans les réduits obscurs, ratissant les fonds de remises et fouillant les bûchers. De temps en temps, une ficelle trop mince se rompt, un sac élimé se déleste subitement au milieu des exclamations de dépit : tout le contenu de nos

préoccupations locales ou internationales du mois dernier s'étale au grand jour : déjà vieux, tout ça. Presque oublié.

Au cours de notre labeur, les visages se couvrent d'un fond de teint gris terne. N'y a pas à dire, ce n'est pas un boulot propre. Un travail de prolétaire.

Dans la cave, nos richesses s'entassent dans une ambiance de moisson. Sur un vieux tonneau, quelques précieuses découvertes ont été mises à part pour le fichier de documentation. L'œil du maître repère encore, dans un recoin obscur, des bandes dessinées que les gosses ont voulu soustraire à son attention. Peur de la censure. Selon les titres, ou les illustrations, on sera indulgent.

* * *

C'est à la fin d'une journée assez fatigante, alors que la pénombre des six heures envahit la cave, qu'on se pose une fois encore la question, assis en cercle sur les sacs empilés contre les murs. En vaut-il la peine ? Pas tellement, si l'on ne discute que monnaie. Ou bien alors... mais oui ! C'est aussi sur ce plan-là que c'est valable. Parce que justement ça ne paie pas !

A l'heure où nos enfants réclament souliers à boucles, skis métalliques et argent de poche pour le « tire flemme » — comme ils disent — ne serait-il pas bon de leur rendre le goût de l'effort ? Et cette sueur grise au coin des yeux, après quatre heures d'une rude besogne, ne donnera-t-elle pas plus de signification à ces quelque deux francs gagnés en moyenne par chaque gosse pendant cet après-midi ?

Pour sûr qu'on en a mis un coup. Et qu'on se réjouit d'aller contrôler le ticket du poids public. Les kilos, plus que les francs, diront nos efforts, le résultat d'un travail collectif, d'une belle équipe de bons copains.

Chiffonnier ? Ça en vaut la peine.

P. Dubuis.

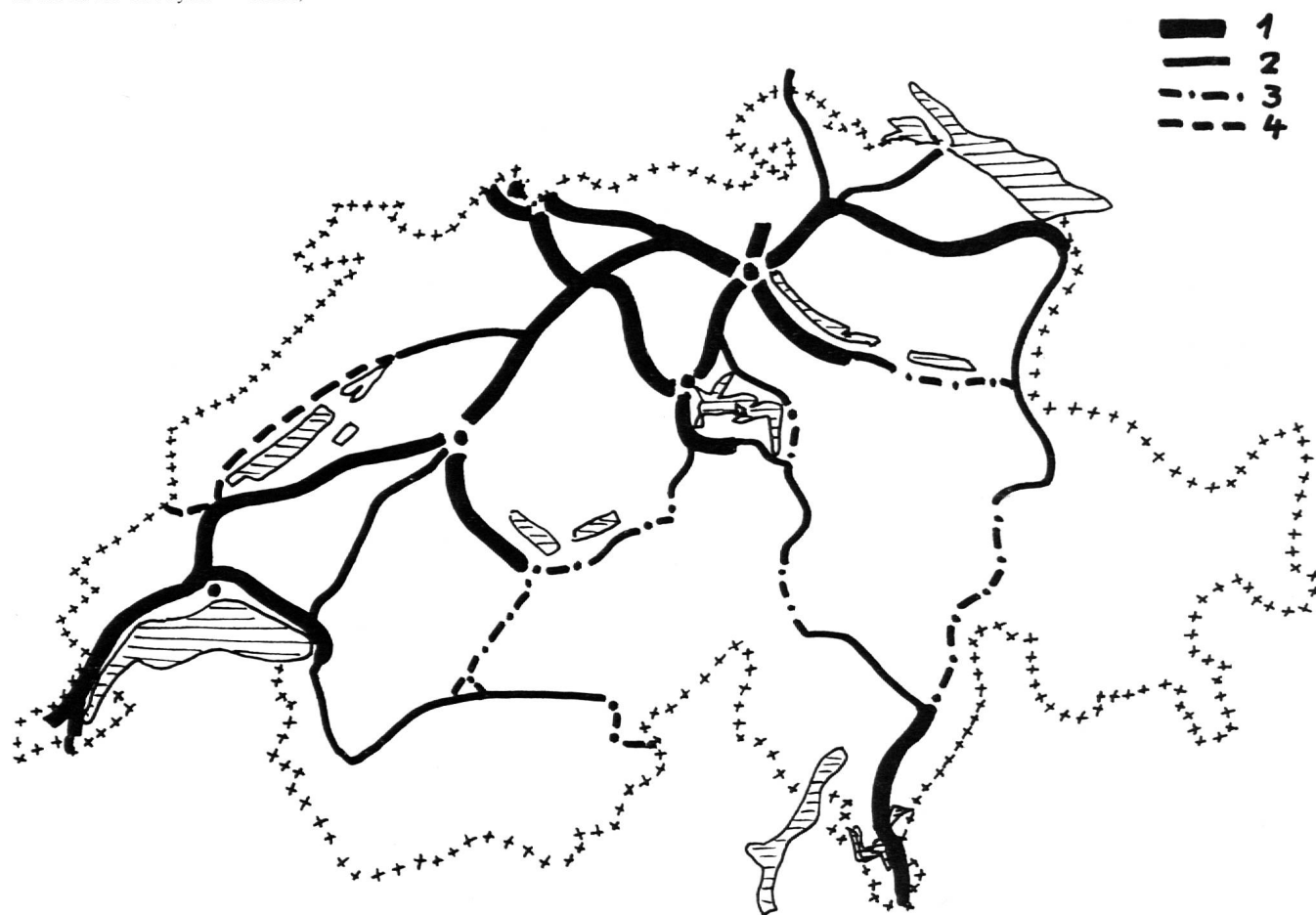
Les autoroutes

La construction du réseau des autoroutes suisses est un des grands événements de notre époque, comparable en importance à celle des chemins de fer il y a un siècle environ. Passer cet événement sous silence paraîtrait une lacune regrettable.

Grâce à l'amabilité de M. Cardinaux, chef du bureau de construction de l'autoroute pour l'arrondissement de Montreux, j'ai pu réaliser quelques croquis à l'usage des élèves. Je me permets de les mettre à disposition de ceux de nos collègues que le sujet pourrait intéresser.

Maurice Besençon

(Merci à M. Besençon qui, malgré sa lourde tâche de président de la SPV, trouve encore le loisir de collaborer à l'« Educateur ». Quel meilleur exemple donner à ceux qui laissent dormir tant de précieuses préparations dans leur dossier au lieu de nous les envoyer. — Réd.)



I. LE RÉSEAU NATIONAL

1. Route nationale de 1re classe
2. Route nationale de 2e classe
3. Route nationale de 3e classe (montagne)
4. Route nationale de 3e classe (plaine)

Le réseau prévu comprendra une fois terminé :

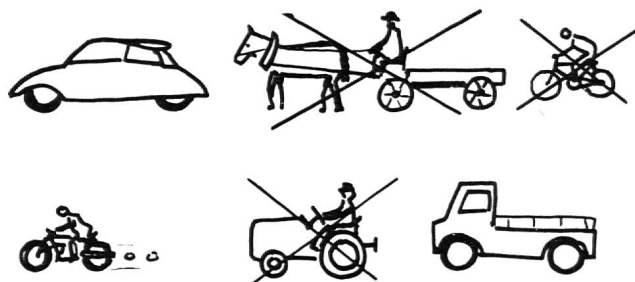
700 km d'autoroutes de 1re classe,
630 km d'autoroutes de 2e classe,
500 km d'autoroutes de 3e classe (440 montagne : 60 plaine).

Pour le canton de Vaud les chiffres sont les suivants :

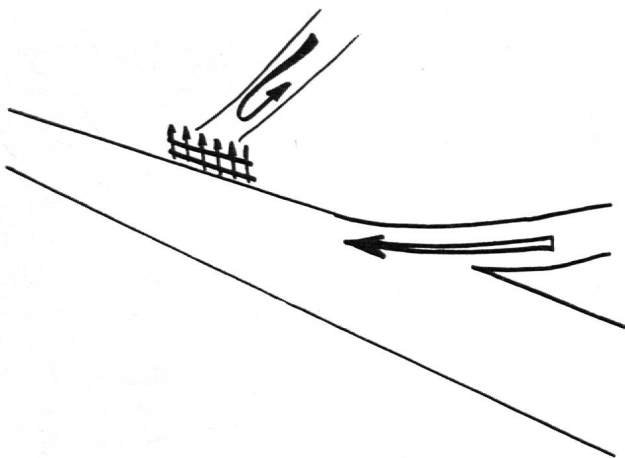
148 km de routes de 1re classe,
24 km de routes de 2e classe,
35 km de routes de 3e classe (plaine).

II. QU'EST-CE QU'UNE AUTOROUTE (1re classe)

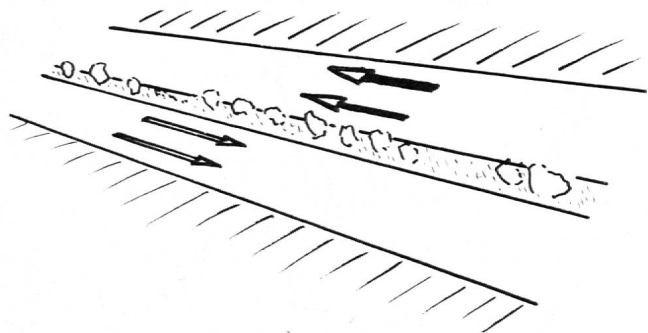
1. Une route réservée aux véhicules à moteur pouvant atteindre la vitesse de 60 km/h. Une route qui n'est pas dangereuse à 120 km/h.



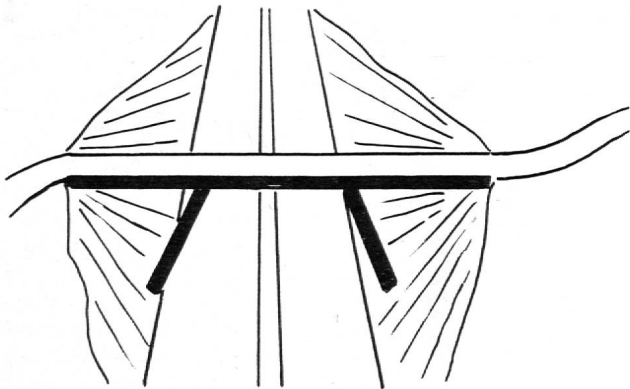
2. Une route qui n'est accessible qu'en certains endroits aménagés spécialement : les jonctions.



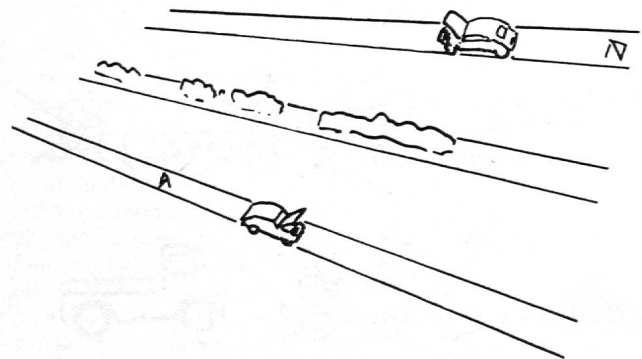
3. Une route pourvue de deux chaussées à 2 voies, séparées par une bande centrale.



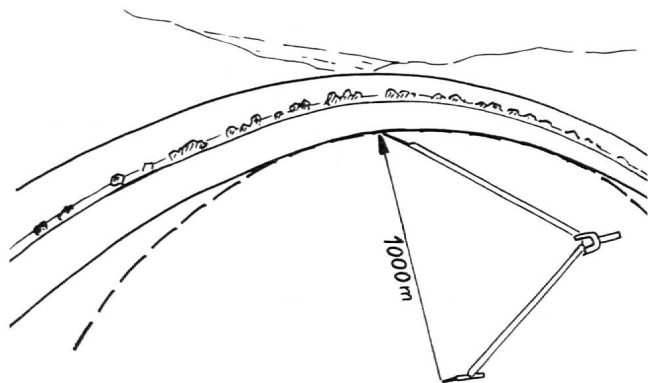
4. Une route où les croisements se font par-dessus ou par-dessous la chaussée.



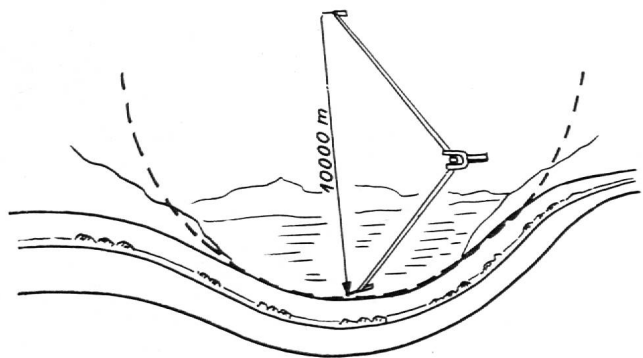
5. Une route qui possède une bande de stationnement continue de chaque côté (que l'on ne peut utiliser que si l'on est en panne).



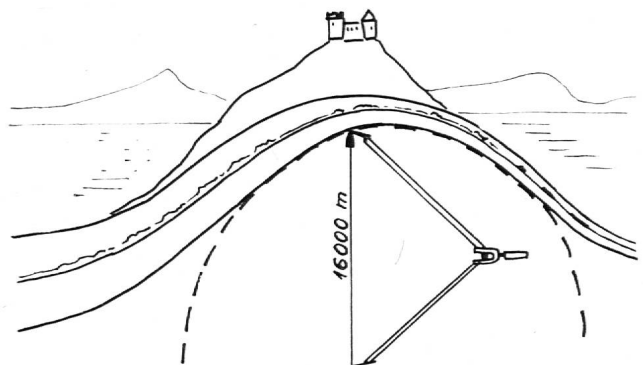
6. Une route dont les tournants doivent avoir un rayon plus grand que 1000 m. (exceptionnellement 800 m.).



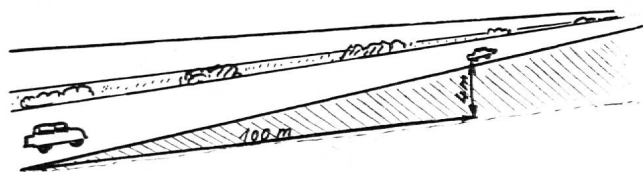
7. Une route qui dans une cuvette ne doit pas avoir un rayon concave plus petit que 10.000 m.



8. Une route qui sur un « dos d'âne » ne doit pas avoir un rayon convexe de moins de 16.000 m.

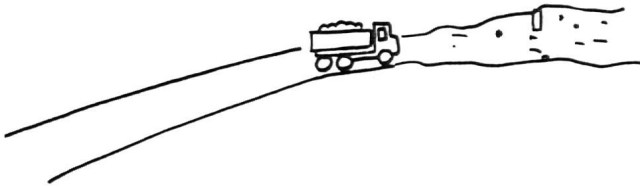


9. Une route qui sur une distance de 100 m. ne doit pas s'élever de plus de 4 m. (pente 4 ‰). Pour les routes de 2^e classe et de 3^e classe, ces exigences peuvent être un peu moins sévères.

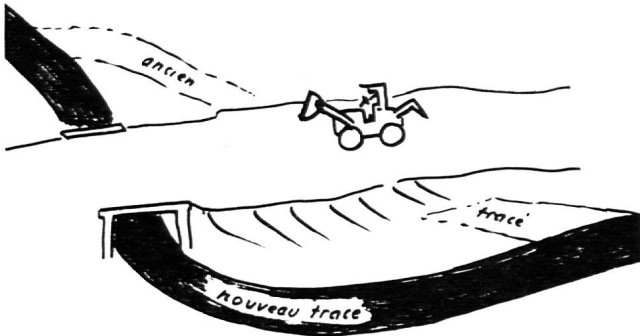


III. CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE

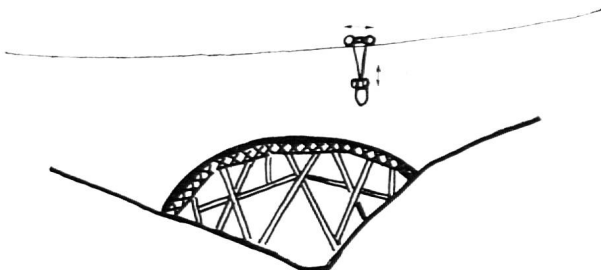
On commence par aménager des routes de chantier. Il ne faut pas paralyser le trafic local (1 camion toutes les 2 secondes à certains moments).



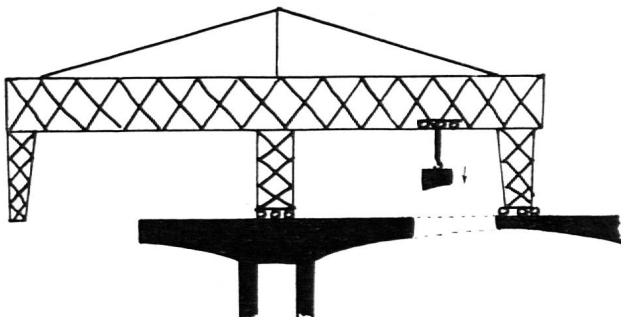
Puis on construit les passages (supérieurs ou inférieurs) où la future autoroute croisera les routes déjà existantes.



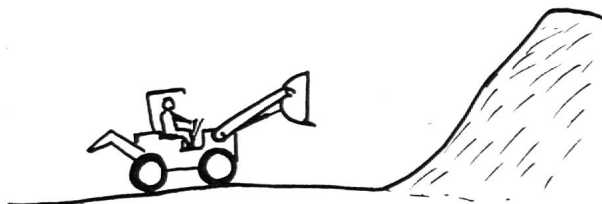
On édifie ensuite les premiers ouvrages d'art. (Ceux qui sont indispensables pour réunir les diverses parties d'un même chantier.)



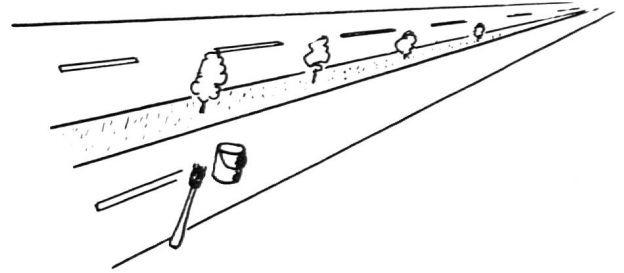
Et l'on entreprend les très grands travaux (tunnels, viaducs).



Viennent alors les travaux de terrassement entre les ouvrages d'art.



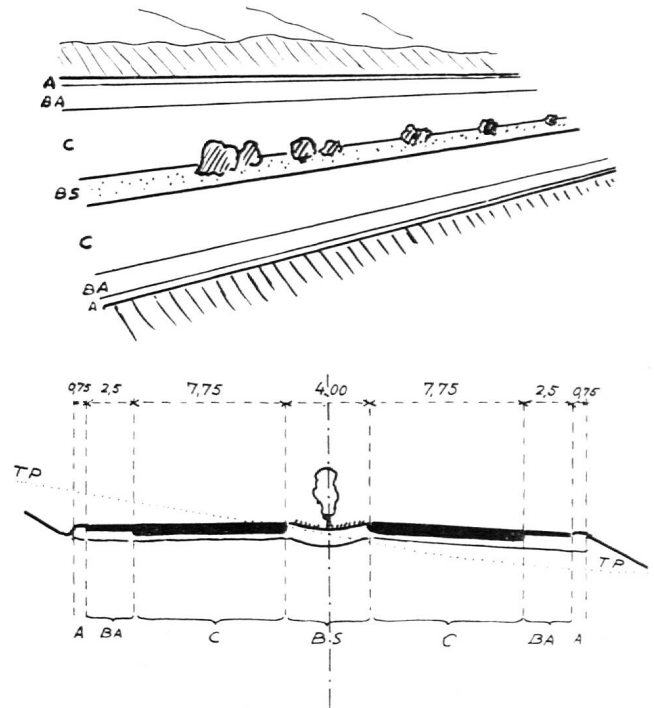
Et enfin les finitions, marquage, plantations, etc.



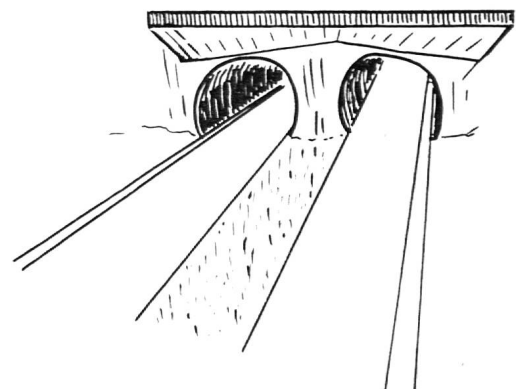
IV. QUELQUES ASPECTS DE L'AUTOROUTE

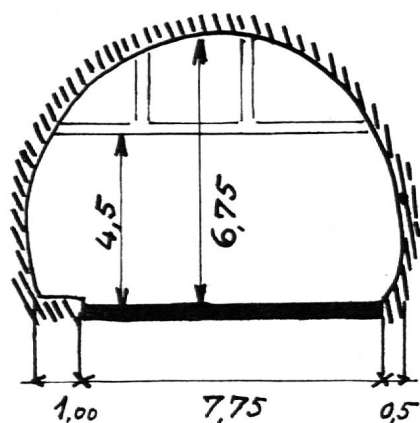
Le profil normal

- A : accotement
- BA : bande d'arrêt
- C : chaussée
- BS : bande de séparation
- TP : terrain primitif

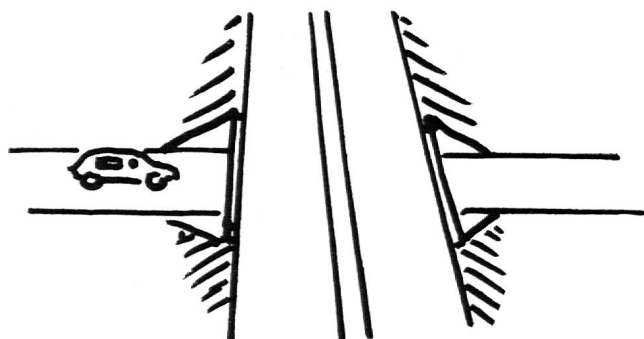


Les tunnels

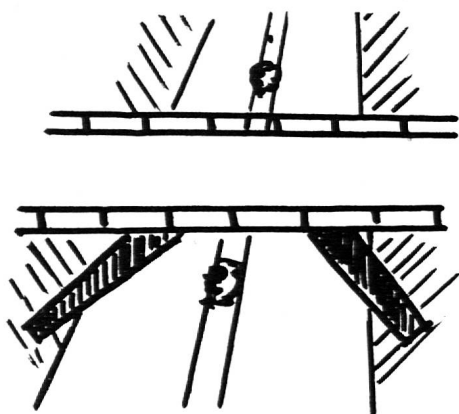




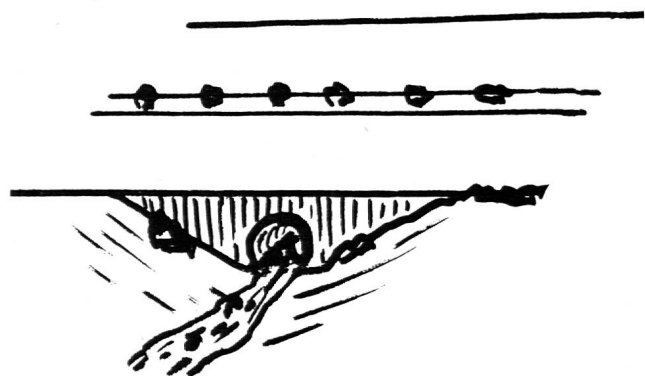
... passages inférieurs



... passages supérieurs

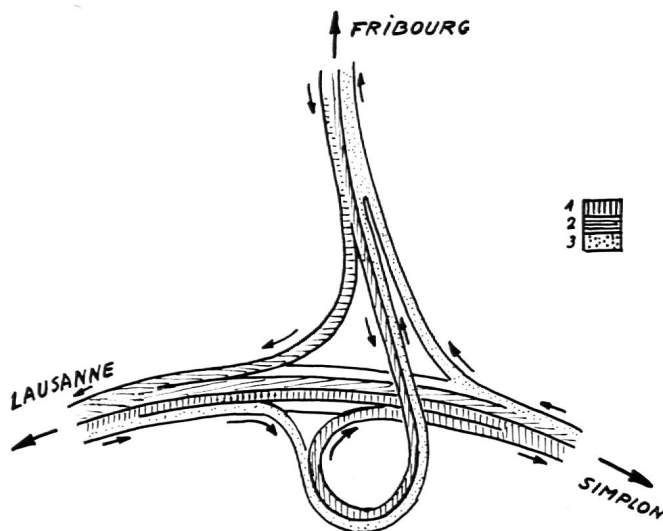


... voûtages



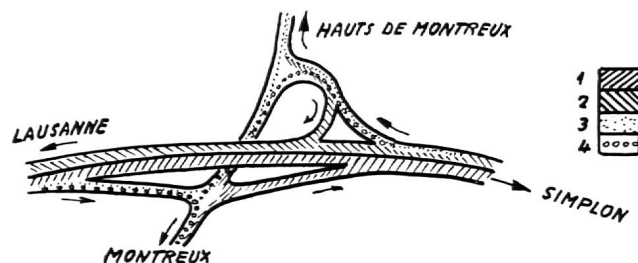
Un échangeur : La Veyre-sur-Vevey

- 1 Vers le Simplon
- 2 Vers Lausanne
- 3 Vers Fribourg



Un exemple de jonction : Montreux

- 1 Vers le Simplon
- 2 Vers Lausanne
- 3 Vers les hauts de Montreux
- 4 Vers Montreux



Programme des travaux : secteur Vevey-Rennaz

- 1962 Premières études.
- 1963 Projet général au 1 : 5000 VEVEY-BLONAY
- 1964 Projet général au 1 : 5000 MONTREUX-RENNAZ
- 1964 Approbation Conseil fédéral VEVEY-BLONAY
- 1965 Approbation Conseil fédéral MONTREUX-RENNAZ
- 1965 Plans définitifs, enquêtes.
- 1966 Autorisation de construire.
- 1971 ? Ouverture à la circulation.



LA MOUBRA-MONTANA

sur la terrasse ensoleillée du Valais, altitude 1500 m.
Maison de vacances pour **CAMP DE SKI**, promenades d'écoles et camps de classes.

220 lits, bar à café, salles des professeurs, infirmerie, ski-room, location de skis, service de bus privé.

Mai-octobre : piscine privée, chauffée, 25 × 10 m.
Demandez notre offre avantageuse.

N.B. L'abonnement général pour écoliers sur les 20 remontées mécaniques coûte seulement Fr. 30.— pour 6 jours.

Rudolf et Erica Studer-Mathieu, La Moubra, Centre de Sports, **3962 Montana**, tél. (027) 7 23 84 ou 7 18 97.

L'association suisse de gymnastique féminine

cherche un **collaborateur ou une collaboratrice** qui assumerait avec enthousiasme et compétence, le poste de rédacteur (rédactrice) de son journal romand « L'Education physique féminine ».

Parmi les compétences requises, les suivantes passent au premier rang : connaissance de la langue, de la rédaction, de la gymnastique féminine, de la langue allemande pour la traduction d'articles ou de rapports du Comité central.

Une équipe intercantonale est prête à apporter sa contribution effective pour réaliser un journal intéressant, au goût du jour.

Le cahier des charges peut être demandé et consulté sans aucun engagement auprès du soussigné :

Charles Moret, 28bis, route de Meyrin, 1202 Genève.

Le poste suivant est au concours :

Délégué à la réforme et à la planification scolaires

Traitement : selon statut du personnel.

Titres exigés : formation universitaire, expérience des responsabilités dans l'enseignement, ou dans l'entreprise, sens de l'organisation et des relations publiques.

Entrée en fonctions : à convenir.

Délai d'inscription : **30 octobre 1968.**

Prière de consulter la « Feuille des avis officiels » du mardi 15 octobre 1968.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE Fr. 21.— ; ÉTRANGER Fr. 25.—

Pour vos imprimés  une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

Markana 30

le nouveau crayon à pointe
fibre de Pelikan, est idéal
pour apprendre à écrire, pour
dessiner et pour colorier

Ses avantages techniques:

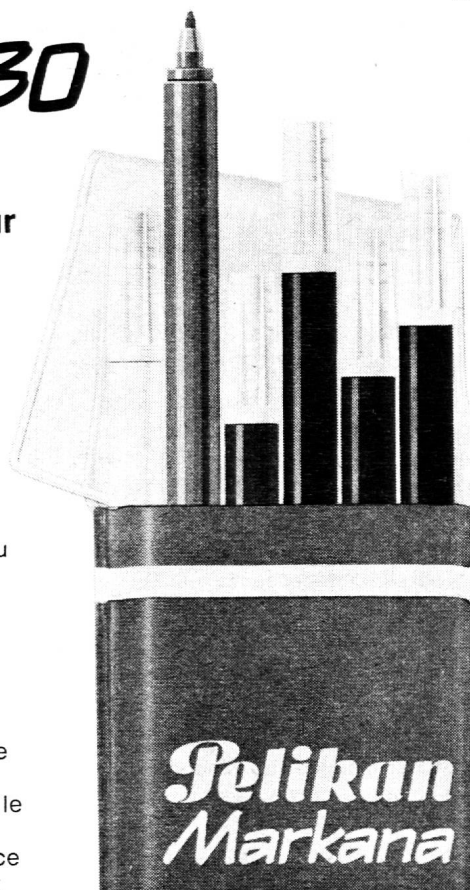
- Il écrit immédiatement
- Il est toujours propre, grâce à son capuchon de sécurité
- Sa réserve de couleur est particulièrement grande
- Ses couleurs sont lumineuses; elles ne barbouillent pas
- Il est vendu à l'unité ou en étuis de 6 ou de 10 couleurs assorties

La couleur stimule le plaisir d'apprendre

Or il est bien connu que celui qui éprouve du plaisir à apprendre travaille mieux. Le Markana 30 est avant tout conçu pour le cours d'écriture. Grâce à sa pointe fine et souple, qui offre néanmoins la résistance nécessaire à la main, les écoliers écrivent aisément, sans crispation, comme le veut l'enseignement suisse. Il en résulte une calligraphie nette, sans bravures, joyeusement colorée, qui ne manque pas d'encourager les petits débutants.

Le Markana 30 convient donc parfaitement aux exercices d'écriture, aussi bien en lettres calligraphiées qu'imprimées, qui sont au programme de la 1^{ère} année. Il se prête aussi remarquablement au dessin et au coloriage.

Jugez-en vous-même en essayant le crayon échantillon que nous vous enverrons **GRATUITEMENT** contre ce bon:



BON 1 crayon à pointe
fibre Markana 30
(indiquer la couleur désirée)

Nom, prénom _____

Adresse: _____

Localité: _____

Ecole: _____

A retourner à: Günther Wagner AG
Pelikan-Werk, 8038 Zurich

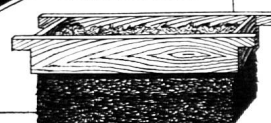


Exécution soignée
de tous travaux de
teinture et nettoyage

Terreaux-du-Temple 20 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 24 17 39
Usine et magasin:
Rue de Saint-Jean 53 32 89 58



transforme rapidement tous déchets
de jardin, feuilles, tourbe etc.
en excellent fumier

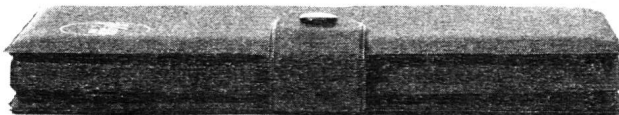




Nouveau! Compas Kern désormais dans un étui d'écolier indestructible

Les compas d'écolier doivent résister à bien des chocs. Parfois les sacs d'école sont lancés à toute volée dans un coin. D'autres atterrissent brutalement sur le bord du trottoir. Pour éviter des dommages aux précieux instruments de dessin, nous avons mis en sûreté quatre assortiments d'écolier dans un élégant étui indestructible en matière synthétique souple et rembourrée. Maintenant les voilà à l'abri !

Les compas Kern sont en vente dans tous les magasins spécialisés.



Kern & Cie S.A.
5001 Aarau
Usines d'optique
et de mécanique
de précision

Veuillez m'envoyer à l'intention de mes élèves,
_____ prospectus pour ces nouveaux compas.

Nom _____

Adresse _____

PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT



** N° 100 ALBERT DAUZAT

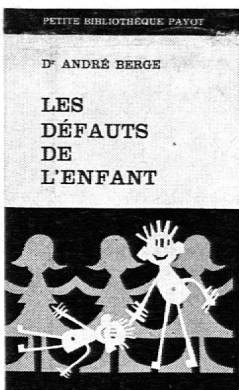
Tableau de la Langue française

Histoire et évolution de notre langue, depuis ses origines préceltiques et gauloises jusqu'à nos jours, 304 p. **Fr. 6.40**

* N° 104 EDWARD SAPIR

Le Langage

L'essence du langage. Quelles sont les variations en fonction du lieu et du temps. Ses relations avec d'autres intérêts humains primordiaux, 242 p. **Fr. 5.30**



N° 119 Dr ANDRÉ BERGE

Les Défauts de l'Enfant

Un instrument pratique pour les parents et les éducateurs. Une initiation très concrète, 160 p. **Fr. 4.20**

126 titres parus. Demandez le catalogue complet à votre libraire

En vente chez tous les libraires

ÉDITIONS PAYOT — PARIS — LAUSANNE

Toujours à l'avant-garde de la mode
féminine et masculine



Téléphone (021) 23 77 22 - 23 77 23

CINÉMA

A vendre, projecteur 16 mm. sonore, utilisé quelques heures. Six mois de garantie. Occasion unique.

S'adresser au bureau du journal ou au (032) 2 84 67.

imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz
sa**